



L'AUTO ORGANISATION SOCIALE ET L'ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE



LES ACTIONS OU INITIATIVES, POUR DONNER LIEU À DES CHANGEMENTS RÉELS ET D'UNE CERTAINE ENVERGURE SOCIO POLITIQUE, N'ONT PAS VOCATION À S'INSCRIRE OU À DEMEURER DANS LA MARGINALITÉ OU DANS UNE APPARENTE OPPOSITION ET/OU DANS L'INDIFFÉRENCE. CES DIFFÉRENTES ENTREPRISES COMMUNAUTAIRES CONSTITUENT, AUJOURD'HUI, UNE DYNAMIQUE SOCIALE, QUI VISE À FAVORISER L'AUTO-ORGANISATION DES ACTEURS POPULAIRES ET LES APPRENTISSAGES MUTUELS EN VALORISANT LES COMPÉTENCES EXISTANTES ET EN LES METTANT EN RÉSEAU AFIN QU'ELLES RENFORCENT LES CAPACITÉS DES POPULATIONS DANS DES SITUATIONS CONCRÈTES.

INTERNATIONAL
INTERNATIONAL

L'auto organisation : c'est une idée de base de la dynamique d'un changement social. Elle implique que chaque groupe (individu, intérêt, activité, secteur...) possède des capacités de se développer dans tous les domaines et secteur de la vie et de prendre lui-même en charge son propre développement, sa propre autonomie à partir de l'analyse de situations concrètes, la recherche de solutions et le passage à l'action par l'organisation.

C'est la critique de ce rôle et la compréhension que le changement social et politique est un enjeu du développement qui amènera le décloisonnement et facilitera les dynamiques sociales à travers des « recherches populaires ». Dès lors, la reconnaissance sociale n'est possible que par la concertation entre toutes les initiatives et groupes d'acteurs agissant sur un territoire donné (quartier, commune, communauté rurale, etc.), ou/et sur un secteur ou cible donnée (éducation, enfants, femme, santé etc.) à travers des échanges et une organisation.

La stratégie suppose donc que des « médiateurs populaires » compris comme des chercheurs populaires et/ou des groupes de recherche-action seront capables de faciliter les apprentissages mutuels, de catalyser les initiatives, d'accompagner les dynamiques, de favoriser la

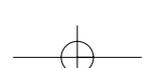
capitalisation collective pour l'appropriation des moyens des changements économiques, culturels, sociaux, technologiques et politiques.

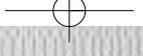
L'éducation à la démocratie : le constat est que l'éducation ne forme pas à la démocratie, et n'est pas conçue comme une école démocratique. Qu'il s'agisse de l'éducation ou de la démocratie, elles sont des processus d'apprentissage tout au long de la vie.

En ce sens, elles doivent être soutenues, améliorées et perfectionnées, ce qui suppose qu'elles soient intégrées dans les situations de vécu social, politique, économique et culturel.

L'apprentissage des droits et devoirs, l'élaboration des règles et normes de la société doivent être des occasions d'exercice de la démocratie, c'est à ce moment seulement que la démocratie devient participative, consensuelle et populaire.

Participative et populaire parce que étant l'ensemble des processus d'apprentissages collectifs des populations car conçue, expérimentée et diffusée par les populations à partir d'une lecture sociale critique et d'une réflexion pratique sur un projet sociétal basé sur des actions de changement.





La recherche de la cohésion sociale souvent autoprogrammée par l'État, au détriment de la cohérence, peut empêcher la prise d'initiatives, les dynamiques de changement social et politique et même rejeter les personnes ou groupes qui veulent s'exprimer ou sont porteurs des germes pour une mutation de la société et l'expression des libertés individuelles et collectives.

LE PROGRAMME ÉDUCAL, UN CHAMP D'EXPÉRIMENTATION DU VÉCU DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le programme d'éducation alternative (30 organisations) se donne comme objectif de favoriser une appropriation réelle de la fonction éducative par la population, notamment en ses franges les plus défavorisées, celles-là qui n'ont quasiment aucune chance d'être couvertes par le système formel. Ce qui demande à la fois la valorisation des pratiques et d'initiatives peu reconnues par le système, de même qu'une attitude critique face à cette dernière dans la mesure où elle charrie des germes d'exclusion et/ou d'inefficacité.

L'approche promue à travers ce programme vise justement à organiser la contribution de la société civile à l'effort global de promotion des objectifs d'éducation pour tous ; et à ce niveau, chaque acteur reste incontournable.

L'enjeu est de valoriser la méthode d'analyse des problèmes et de la vulgariser avec des facilitateurs issus de la population, mais ayant des aptitudes plus particulières à l'animation et la médiation populaire.

Apprendre à préparer et à négocier notre programme commun.

Le partenariat demeure l'instrument nécessaire pour construire notre projet ; ce partenariat bien compris entraîne la mise en cohérence des actions, sur une base d'autonomie et de responsabilité pour chaque organisation et de convergence pour l'ensemble.

Le « dialogue politique » reste un vecteur essentiel de transformation, il se construit actuellement autour d'instances de concertation et de régulation collective, dans le programme. Aujourd'hui, il se fait dans de nombreuses coalitions en réseaux (table de Concertation sur l'éducation de base, CNEPT, CNOAS, CNEAP divers réseaux, etc.). Mais il serait profitable d'aller plus loin d'où le concept de Maison de l'Éducation.

La définition des règles du jeu fixe le cadre du partenaire pour que l'esprit du jeu soit respecté et valable pour tous. La principale garantie d'un bon fonctionnement du cadre de partenaires (et le principal acquis) résidera dans la capacité à fédérer les initiatives dans le sens d'une harmonisation des politiques sans jamais tendre à gommer les spécificités ou chercher coûte que coûte à produire une unité organique illusoire. C'est pour cela qu'un certain nombre de principes doivent être affichés et mis en œuvre :

- Examen et réorientation des mécanismes de décision et de mise en œuvre du programme
- Examen collectif des problèmes et des solutions
- Partage des responsabilités, risques, résultats
- Analyse des politiques et de leurs impacts
- Actions communes et concertées
- Décisions concertées tenant compte des contraintes et des centres d'intérêts des différents partenaires
- Formalisation du contrat social et moral des engagements (charte, règlement intérieur, manuel de procédure...)

DÉFINIR NOTRE SCHEMA DE DÉCISION ET DE RÉGULATION

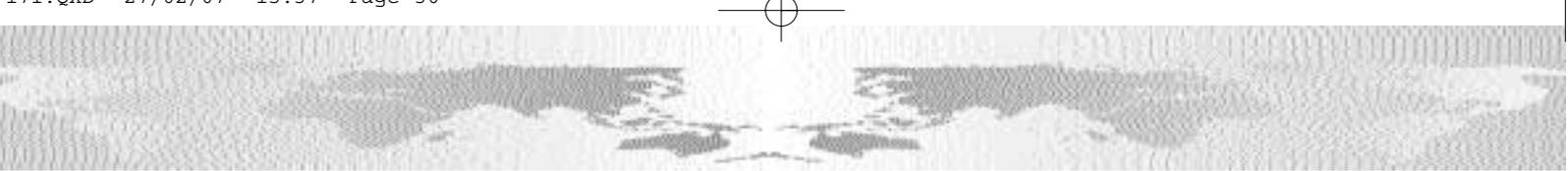
Pour bâtir les « transversalités » nécessaires à la réussite de l'action, il sera nécessaire de s'appuyer sur un schéma de partenariat dont les contours seront bien précisés et formalisés.

Les partenariats solides et durables ne sont pas le fruit d'une génération spontanée.

Il faut qu'ils soient compris, correctement mis au point et bien entretenus. La mise en œuvre des principes de la démocratie participative est l'un des éléments fondamentaux de mesure et d'équilibre à travers :

- La base sociale large
- La représentation et la représentativité des groupes/organisations
- Les instances d'orientations et délibératives
- Les organes de décision et d'exécution
- Les situations d'échanges sur des dynamiques mettant en réseau les associations ou les groupes
- La dynamique auto-organisationnelle des groupes vulnérables (femmes des quartiers populaires, rurales, jeunes...) ayant développé des initiatives valorisant leurs conditions de vie (Caisses d'Épargne et de Crédit autogérées par les femmes, FCR, le





développement local, enfant en situation difficile, les acteurs du transport...)

- Le réseau des acteurs impliqués dans le programme
- L'organisation en réseau des groupes de paysans autour de la problématique de l'auto-suffisance alimentaire, de l'aménagement et la gestion des terroirs villageois...

HARMONISER NOS OUTILS DE GESTION ET DE SUIVI

L'éducation à la démocratie participative est un vécu, une situation d'apprentissage, d'où l'importance donnée à la didactique des situations sociales, culturelles, économiques et politiques plutôt qu'à un matériel didactique.

- Mise en situation d'apprentissage dans les relations et interactions entre chaque partenaire et à tous les niveaux d'exécution (activités, manuel de procédure, réunion de régulation de la gestion, élaboration des conventions entre Enda et les réseaux, et entre les réseaux, etc.)
- Des outils d'analyse, d'information réciproque et de recherche de solutions : réunions (AG des UAC, réseaux, UAC, UACG), ateliers d'échanges, recherche d'actions collectives, activités d'accompagnement, ateliers de capitalisation...
- Des outils d'action : plan d'action, devis prévisionnel, plan de décaissement, termes de références, manuel de procédure etc.
- Des modes opératoires : compte-rendu, procès-verbal de réunion, analyse des problèmes, pièce de théâtre, scénario, séance d'information, cours d'alphabétisation, petits groupes de travail, restitution, etc.

S'OUVRIR ET ÉLARGIR DAVANTAGE LA BASE SOCIALE

La tendance d'ouverture fédératrice du programme est sanctionnée par la mise en place du Collectif National de l'Education Alternative et Populaire (CNEAP) et la Maison de l'Education :

Le processus à travers lequel l'idée de la mise en place d'un Collectif national d'Éducation alternative et populaire a émergé s'est déroulé à partir d'une évaluation des systèmes éducatifs et des recherches actions formatives menées depuis 1990. Il s'inscrit

dans la continuité d'un dialogue sur les démarches éducatives par l'organisation de plusieurs ateliers nationaux dans le cadre du programme d'Educal.

Le CNEAP est un cadre convivial, d'échange, de formulation et de proposition dans l'optique d'infléchir la politique éducative en amenant les pouvoirs publics à exercer pleinement leur fonction de régulation dans le respect de la diversité des modèles alternatifs.

Aujourd'hui, le CNEAP constitue un prolongement des limites du programme d'Educal et a pour mission de promouvoir au Sénégal l'éducation alternative et populaire par une structuration et une mise en réseau des initiatives des modèles alternatifs et populaires, en favorisant le dialogue social et politique sur l'éducation et en veillant à la prise en charge des plus défavorisés.

La Maison de l'éducation est un mode d'action nouveau - une initiative avant-gardiste -. L'opportunité de rassembler sur un même lieu divers opérateurs coordinateurs des champs éducatifs du Sénégal, (le CNEAP, Coalition EPT, CNOAS et le RISOA) constitue une occasion de mutualiser nos actions, expériences et pratiques afin de rendre le dialogue citoyen entre les acteurs de la société civile actif et productif.

La MEDUC est aussi un espace fédérateur des diversités éducatives et culturelles. Une chance à saisir pour l'ensemble des acteurs de la société civile intervenant dans le champ de l'éducation pour élargir les perspectives mutuelles sur des dimensions transversales du monde éducatif.

Son domaine d'action se situe au carrefour des actions de ses membres et du travail de l'ensemble des opérateurs éducatifs. Elle investit des chantiers transversaux aux politiques éducatives dont ce programme.

Emmanuel NDIONE

ENDA GRAF : Environnemental Développement Action - Groupes Recherche Action Formation

INTERNATIONAL
INTERNATIONAL

